

**INTRODUCTION AU DROITS : Aérien et Spatial****320 € HT *****But**

Cette introduction est destinée aux cadres de l'industrie et des services du secteur aérospatial. A partir d'un rappel de la distinction entre les milieux atmosphérique et extra-atmosphériques, ce module permet de comprendre le statut des véhicules aériens et spatiaux ainsi que les enjeux juridiques de leur utilisation. Illustrée par de nombreux exemples, elle s'adresse en priorité à un public d'ingénieurs désireux d'acquérir les notions de base permettant de comprendre le cadre institutionnel et les principales règles applicables dans le secteur aéronautique et spatial.

Esprit Général

Stage d'initiation

Prérequis**Niveau du stage : Base**

Cadres de l'industrie, fonctionnaires et agents publics

Durée et emploi du temps

Cette formation dure une demi-journée (3h)

**Pascal DUPONT**
Docteur en droit**Date**
PARIS 5 Avril 2024Catalogue Complet
des formations* [Conditions Générales](#)



Sommaire

- Introduction : la distinction entre l'espace aérien et l'espace extra-atmosphérique
- Les institutions du droit aérospatial
- Les utilisations civiles et militaires des espaces aériens et extra-atmosphérique
- Le statut des véhicules aériens et spatiaux
- Les régimes de responsabilité applicables

Pour faire une demande

Bulletin d'inscription

* [Conditions Générales](#)